

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 183

FEVRIER 2020



Place de l'Eglise (carte ancienne)



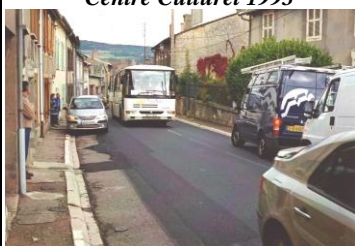
Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

SOMMAIRE :

- ✓ **RECENSEMENT DE LA POPULATION**
Vous avez été formidables Un grand merci
- ✓ **INSEE ENQUETE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE**
- ✓ **AMICALE DE PECHE : Assemblée Générale le 23 Février 2020 ; 10h au Centre Culturel**
- ✓ **DEGRADATION LAMPADAIRES**
- ✓ **CHUTE DE BRANCHES**
- ✓ **CIRCULATION EN TRAVERSE DU VILLAGE**
- ✓ **BIBLIOTHEQUE**
- ✓ **ETAT CIVIL :**
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ **RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE**
- ✓ **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020**

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

Site de l'Ecole Communale : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un grand merci à la population arnavilloise pour sa participation au recensement INSEE.

Si quelques fois vous avez eu l'impression d'être harcelés par rapport à la date butoir du 15 février, c'est qui y il avait 284 foyers à collecter et qu'il nous était impossible de tous les gérer les derniers jours.

L'INSEE nous demandait un résultat de 50% de foyers enquêtés dès la première semaine alors que nous arrivions péniblement à 20%.

Ces statistiques sont importantes car elles fixent le nombre officiel de la population du village qui donne droit aux subventions de l'Etat et aux dotations qui font vivre la commune.

Un grand merci à Maryline COLLOT, Agent Recenseur, qui n'a pas ménagé sa peine au cours de ce mois.

INSEE : Enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie

De février à avril 2020 l'INSEE réalise une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

Réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire, certains d'entre eux se situent sur notre commune. Ils seront prévenus individuellement par lettre.

Mme USUBELLI-CLOSSER, enquêtrice de l'INSEE interrogera les personnes concernées. Ces entretiens restent confidentiels. Les réponses fournies serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

AMICALE DE PÊCHE

L'Assemblée générale de l'Amicale de Pêche d'Arnaville se déroulera

le **dimanche 23 février à 10 h** au Centre Culturel.

L'Amicale créée en 2016 gère la pêche sur les étangs communaux selon le cahier des charges de l'ENS (Espace Naturel Sensible) ainsi que sur le Rupt de Mad dans la traverse de la commune.

Adhérer à l'amicale c'est aussi surveiller, défendre et entretenir notre environnement.

La cotisation symbolique est de 15€ pour un adulte et 5€ pour un jeune.

NB : Un lâcher de truites est envisagé pour ce printemps.

CHUTES DE BRANCHES

Les récentes tempêtes ont provoqué de nombreuses chutes de branches en forêt et sur les chemins.

Le morcellement de la propriété forestière laisse de nombreuses parcelles à l'abandon et sans surveillance.

Les frênes attaqués par un champignon, la chalarose, sèchent sur pied et sont couchés par le vent. Les bords du Rupt de Mad et le secteur de l'Aulnois sont particulièrement touchés.

Les aulnes sont également attaqués par un champignon depuis 1980 et sont présents dans la même zone.

Comme ailleurs, les scolytes tuent les épicéas, y compris les gros spécimens. Le Bois Robin et son chemin ombragé est touché.

Un peu partout en pleine forêt, les chênes et les hêtres souffrent des sécheresses et canicules à répétition. Les arbres les plus vulnérables ont leur cime et grosses branches desséchées et cassées.

Entretenir ses arbres, surtout en bordure de chemin a un coût. La responsabilité du propriétaire du terrain sera engagée en cas d'accident.

Nous déconseillons la randonnée en milieu boisé en cas de vent fort.

DEGRADATIONS DE LAMPADAIRES

A plusieurs reprises les lampadaires communaux ont été pris pour cible par des personnes indélicates munies de pistolets à billes à air comprimé de forte puissance.

Les faits ont commencé début janvier sur des lanternes du chemin piéton qui s'est retrouvé non éclairé, les ampoules ayant été prises pour cible et les vitres cassées.

Fin janvier les candélabres du bas du parking de la Vème Division ont subi le même sort mettant le bas du parking dans une pénombre complète.

Vu la hauteur de ces candélabres et les vitres percées de grenailles, le pistolet utilisé a une puissance qui permet de penser qu'il est dangereux pour des jeux d'enfants ou d'adultes. Si ce type de jouet ou d'équipement de défense existe à votre domicile, débarrassez-vous-en.

La gendarmerie de Pagny a été saisie et enquête.

La réfection de ce matériel comprendra le remplacement des ampoules, la mise en œuvre par la société d'électricité ainsi que l'achat et la réfection des verres des lampadaires.

Il n'est pas normal que la population arnavilloise ait à payer la note ni que les habitants ne puissent plus emprunter ce chemin de nuit faute d'y voir clair. Nous rappelons que ce chemin a été réalisé pour assurer la sécurité en .traverse du village

Toute personne susceptible de fournir des renseignements peut s'adresser en mairie ou en gendarmerie.

CIRCULATION EN TRAVERSE DU VILLAGE

Nous constatons de nombreux excès de vitesse en traverse du village pourtant limitée à 30 ou 50 km/h. Cette vitesse excessive des véhicules venant de la Vallée de la Moselle ou du Rupt de Mad nous oblige à une attention particulière notamment lors de entrées et sorties de l'école.

Nous recommandons à notre population une grande attention pour traverser la voie de circulation, même sur les passages piétons car nous ne pouvons maîtriser le passage des véhicules en infraction.

La gendarmerie est sollicitée et a déjà réalisé des contrôles.

Les stationnements sur trottoir sont également interdits et pourront être sanctionnés par les gendarmes.

Bien que les aménagements construits voilà dix ans pour améliorer la sécurité soient chaque jour plébiscité par le plus grand nombre, il faut rester vigilant car l'intensité du trafic, la qualité des véhicules incitent à des vitesses excessives.

Gardons par notre comportement, soit de conducteur soit de piéton, la responsabilité qui est celle de penser toujours sécurité pour nous ou pour autrui.

BIBLIOTHEQUE : Je BOUQUINE A ARNAVILLE

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent, au centre culturel, les mardis de 18h à 19h et les samedis de 11h à midi.

Vous y trouverez un grand choix de documents écrits de toutes sortes : BD enfants et adultes ; revues pratiques (cuisine, consommation, histoire...) disponibles au prêt ; romans actuels et variés (historiques, policiers, sentimentaux, terroir, fantastiques...) ; documentaires sur des sujets très variés et pratiques ; et dans le coin enfants : albums, romans, revues et docs pour les plus jeunes !

400 ouvrages sont renouvelés chaque trimestre par le bibliobus de Meurthe et Moselle.

La cotisation annuelle est très modique : 2 euros par enfant, 5 euros par adulte, et 10 euros pour une famille.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque est à votre service pour répondre à vos demandes particulières : nous pouvons faire des commandes auprès de la médiathèque 54, et grâce à la commune nous avons un petit budget pour les achats.

Ainsi vous trouverez déjà chez nous les dernières parutions de : JP Dubois (prix Goncourt) ; Pierre Lemaitre ; Michel Bussi ; Laurent Gounelle ; Jim Fergus ; Isabelle Flaten et bien d'autres.

Alors n'hésitez pas ! Votre bibliothèque est modeste mais elle est tout près de chez vous et peut répondre à vos demandes. A l'heure où de nombreux services et commerces ferment en milieu rural, la présence de la bibliothèque est une chance et une richesse pour votre village ; mais elle ne peut vivre sans ses lecteurs !

A bientôt !

L'équipe de la bibliothèque



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

NAISSANCE : nos félicitations

- Livia BRUN est née le 10 février 2020 au foyer de Laura MAST et Charlie BRUN. La famille est domiciliée 199 rue de la Chapelle.

DECES : nos sincères condoléances

- Mme DROUANT Marie Louise est décédée le 20 janvier 2020 à l'âge de 92 ans. Elle était domiciliée au café de l'Ancienne Douane qu'elle avait tenu de nombreuses années au côté de son époux



RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2020 il s'agit de : BALDINGER Youri, BODAT Louison, CUENIN Pauline, FUMERY Clotilde, GAGNANT Leslie, PENNEQUIN Sacha, SAINT-DIZIER Romane.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2020	Animations	Organisateur
Bourses aux	Vêtements et Puériculture	Annulées
19 Avril	Bourse aux plantes	Association des fêtes
17 Mai	Brocante	Association des fêtes
28 Juin	Marche Gourmande	Association des fêtes
18/19 juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
20 Septembre	Bourse Puériculture	Association des fêtes
4 Octobre	Bourse aux vêtements	Association des fêtes
11 Octobre	Bourse aux plantes	Association des fêtes
18 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
25 Octobre	Exposition	Association des fêtes
29 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
5 décembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
12 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers



réhabilitation
école communale (2011) et
périscolaire (2015)

En cours:

Préparation chantier
Nouvelle Mairie :
Maîtrise d'œuvre et
Permis de construire.

Extension cimetière.



